

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

04

Séance du Conseil d'établissement de l'école de Sainte-Cécile, tenue le 10^e jour du mois de mai 2023, à 18 h 30 à l'école de Ste-Cécile située au 4570, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Whitton.

Sont présents :

Membres – Parents

Jean-Philippe Bernier
Marlène Bachand
Josée Rancourt
Nancy Walsh

Membres – Personnel

Zoé Dumas
Julie Morin
Vanessa Chouinard
Maryse Rouillard

Représentante de la communauté : absente

La directrice : Anne-Josée Lemieux

Sont absents :

Mesdames Mélanie Godbout, membre du personnel, Véronique Robert, Véronique Poirier et Caty Quirion.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Madame Anne-Josée Lemieux souhaite la bienvenue à tous. Monsieur Jean-Philippe Bernier présente l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.ET 22-037

Sur la proposition de Maryse Rouillard, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2023
4. Suivi au dernier procès-verbal
5. Rapport budgétaire du conseil d'établissement (adoption)
6. Code de vie 2023-2024 (adoption)
7. Guide des parents pour le service de garde 2023-2024 (adoption)
8. Voyages et activités de fin d'année (adoption)
9. Informations et correspondance
 - 9.1 Service de garde
 - 9.2 Président
 - 9.3 Déléguée au comité de parents
 - 9.4 Enseignantes
 - 9.5 Direction
 - 9.5.1 Suivi « Cantine à l'école »
 - 9.5.2 Cour d'école

Initiales	

10. Autres objets d'étude :

11. Période de questions du public

12. Date et heure de la prochaine séance

13. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mars 2023

C.ET 22-038

Sur la proposition de Julie Morin, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mars 2023 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2023

C.ET 22-039

Sur la proposition de Vanessa Chouinard, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2023 tel que rédigé ou avec les modifications suivantes :

- Point 3 : changer la date
- Point 4 : les garderies (manque un s)
- Maryse Rouillard était présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au dernier procès-verbal

Rien à communiquer

5. Rapport budgétaire du conseil d'établissement

C.ET 22-039

Nous prenons connaissance du rapport budgétaire mis à jour pour cette séance concernant les activités du CE.

Sur la proposition de Josée Rancourt, il est résolu d'adopter le rapport budgétaire du conseil d'établissement tel que présenté.

Annexe CET082-2022-2023-024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Code de vie 2023-2024

C.ET 22-040

Anne-Josée Lemieux présente le code de vie, incluant une matrice des comportements attendus, de l'école de Sainte-Cécile pour l'an prochain.

Sur la proposition de Nancy Walsh, il est résolu d'approuver le code de vie de l'école de Sainte-Cécile pour 2023-2024 en apportant quelques modifications comme suit :

Initiales	

Mettre en couleur que les friandises sont interdites (ajouter des exemples, chocolat de Pâques, popcorn, tire d'érable)

Changer Commission scolaire pour Centre de services scolaires

Annexe CET082-2022-2023-025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Guide des parents pour le service de garde 2023-2024

C.ET 22-041

Madame Maryse Rouillard présente le guide des parents du service de garde pour l'année scolaire 2023-2024 aux membres du CE.

Sur la proposition de Julie Morin, il est résolu d'approuver le guide des parents du service de garde de l'école de Sainte-Cécile pour 2023-2024 tel que présenté.

Lors de la rencontre, le Guide des parents n'était pas le bon. Nous avons reçu la bonne version.

Le document se retrouve en annexe au présent procès-verbal.

Annexe CET082-2022-2023-026

ADOPTÉE à l'unanimité

8. Voyages et activités de fin d'année

C.ET 22-042.

Sur la proposition de Vanessa Chouinard, il est résolu de demander une contribution aux parents de 20,00 \$ par élève pour les voyages de fin d'année.

Le conseil d'établissement fournira un montant maximal de 500 \$ pour les activités de la dernière journée d'école.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. Informations et correspondance

9.1 Service de garde

Un courriel sera envoyé pour les inscriptions du 15 mai au 2 juin.

1er sept : rentrée scolaire : jeu gonflable

22 sept : mosaïque de verre

16 oct : Halloween

9.2 Président

Le président n'a rien à communiquer

9.3 Déléguée au comité de parents

Nous avons un représentant district Mme Annie Hébert.

9.4 Enseignantes

Sorties et activités d'ici la fin de l'année :

26 mai : Arbre en arbre et restaurant le petit gourmet

8 juin : Argus bleu

13 juin : spectacle de musique

21 juin : dîner hot dog et tombola

Olympiade en cours d'éducation physique

9.5 Direction

Initiales	

Anne-Josée Lemieux nous informe que M. Yanick Bastien est en rencontre avec nous pour discuter de l'aménagement de la cour d'école

9.5.1 Suivi « Une cantine à l'école »

Nous n'avons pas été accepté mais notre situation sera revue en février 2024.

9.5.2 Cour d'école

M. Bastien présente les coûts et propositions pour la phase 2 :

50,000 \$ pour asphalte et lignes devant la remise

50,000 \$ pour améliorer le reste du parc (remplacer les bascules, bacs pour les jouets pour le sable, mobilier pour la classe extérieure.

10. Autres objets d'étude

Pas d'autres points.

11. Période de questions du public

Pas de public.

12. Levée de la séance

C.ET 22-043

Sur la proposition de Josée Rancourt, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean-Philippe Bernier, président

Anne-Josée Lemieux, directrice

Initiales	